

19-01.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Jocelynn Meadows; messieurs François Dornier (président), Raymond Lacroix, Robin Lavoie et Michel Pineault (à partir de 16 h 07).

Était absent : monsieur Mario Ross.

Était également absent : monsieur Stéphane Bergeron (secrétaire général).

Monsieur François Dornier souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

19-01.02 – DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

En l'absence de monsieur Stéphane Bergeron, secrétaire général, les membres du comité exécutif présents conviennent de désigner un remplaçant pour la rencontre.

Il est PROPOSÉ par monsieur François Dornier, APPUYÉ par monsieur Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de désigner madame Jocelynn Meadows secrétaire d'assemblée pour la séance CE 19-01.

19-01.03 – LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- .01 – Vérification des présences
- .02 – Désignation d'un secrétaire d'assemblée
- .03 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- .04 – Procès-verbal de la 16^e (18-16) réunion de l'année 2018 du comité exécutif
- .05 – Nomination au poste de Direction adjointe aux études, responsable des programmes à la Direction des études : adoption

En raison de contraintes de temps, monsieur François Dornier demande que le point 4 (Adoption du procès-verbal de la rencontre 18-16) soit reporté à la prochaine rencontre.

Il est PROPOSÉ par monsieur François Dornier, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié.

19-01.04 – PROCÈS-VERBAL DE LA 16^E (18-16) RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

a) Adoption

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

b) Suites

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

19-01.05 – NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION ADJOINTE AUX ÉTUDES, RESPONSABLE DES PROGRAMMES À LA DIRECTION DES ÉTUDES : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Afin de palier à l'absence indéterminée de madame Lucie Bernier ainsi qu'au manque de ressources au sein de l'équipe de la Direction des études, le comité exécutif a procédé, lors de sa réunion du 20 novembre 2018, à la création d'un troisième poste de Direction adjointe aux études, responsable des programmes (CE 18-05.05).

Madame Bernier compte partir à la retraite au mois de juin 2019. Son poste sera alors aboli afin de ramener à deux le nombre de directions adjointes aux études.

Lors de cette même réunion, le comité exécutif a procédé à la formation d'un comité de sélection afin d'entamer le processus de dotation d'une directrice adjointe ou d'un directeur adjoint aux études, responsable des programmes à la Direction des études.

Le comité de sélection a procédé à des entrevues et est parvenu de façon unanime à faire une recommandation aux membres du comité exécutif.

CONSIDÉRANT la nécessité de pourvoir le poste d'une directrice adjointe ou d'un directeur adjoint aux études, responsable des programmes à la Direction des études;

CONSIDÉRANT les règles de la *Politique de dotation en ressources humaines* (catégorie D-7 du Cahier de gestion) ainsi que celles de la *Politique locale de gestion concernant le personnel cadre* (catégorie D-4 du Cahier de gestion);

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la nomination de madame Mélanie Giguère au poste de Direction adjointe aux études, responsable des programmes à la Direction des études.

L'entrée en fonction se fera au moment jugé opportun.

La séance est levée à 16 h 09.

président

secrétaire d'assemblée